

**FELIX PICARD.**

Né le 29 février 1824, Félix-Lambert Picard, le septième enfant des époux Jean-Pierre Picard-Rogier, s'initia de bonne heure au métier de régisseur des forges à côté de son frère François. La besogne ne faisait pas défaut, vu qu'il y avait les deux papeteries près d'Arlon à gérer en même temps que le fourneau de Simmerschmelz et l'usine d'Ansembourg. En 1846, il épousa Louise Rossignon de Thonelle, village français au nord de Montmédy. Trois de leurs sept enfants virent le jour à Septfontaines: Marie Joseph François Charles, le 3 novembre 1847; Marie Lambert, dit Firmin, le 14 juin 1849; Alexis, dit Edmond, le 27 septembre 1851. Emma Picard étant née le 5 novembre 1854 à Bouillon, nous sommes en mesure d'admettre que la famille quitta Septfontaines en automne 1854.

C'est lui l'homme, parmi tous les Picard qui ont vécu à Ansembourg ou Septfontaines, de qui le souvenir fut évoqué avec le plus grand respect encore vers 1900. Sans doute, le fait qu'il avait pris une part active aux affaires communales et qu'il vivait au centre du village, et non plus comme ses devanciers à la «Schmelz», l'avait rendu populaire.

Les événements de 1848 lui firent prendre la tête du mouvement révisionniste à Septfontaines qu'il sut empêcher de devenir révolutionnaire. En date du 19 mars, les habitants désignent par acclamation Félix Picard comme représentant de la localité chargé de remettre au Gouvernement une pétition portant sur 18 doléances lesquelles seront qualifiées d'étrangement disparates par le Gouvernement. Les habitants demandent que les conseillers soient élus par tous les citoyens sans distinction de rang; qu'il ne puisse être fait ni comptes ni entreprises quelconques pour la commune sans qu'il en soit fait part à tous les habitants sans distinction; qu'il soit libre à chacun de couvrir sa maison comme il l'entendait, et que par suite la Loi sur les toitures de chaume soit abolie; que les terres vagues de la commune doivent être plantées au plutôt et que les pauvres de la commune soient employés plutôt que les autres; que les fonctionnaires soient réduits quant au nombre et au traitement et que ceux qui offriront de plein gré une diminution soient inscrits sur un tableau dans la capitale et dans les communes; que la chasse soit libre pour chaque habitant etc. En vain Picard s'occupe-t-il à faire remarquer au Gouverneur que les troubles continuent dans les environs alors que Septfontaines est resté tranquille. On lui reproche d'avoir agi illégalement en s'associant au mouvement qui déclarait le Conseil communal déchu de ses fonctions. En plus, les conseillers bien qu'ayant signé la pétition qui les déclarait déchus, dès qu'ils eurent éventé la tournure fatale que prenaient les affaires à l'égard de Picard, lui faussèrent compagnie et protestèrent qu'ils étaient nommés et qu'ils resteraient, en dépit de tout le monde jusqu'à ce que leur temps fût écoulé. Picard se retira, quitte à se faire élire membre du Conseil communal et à accepter les fonctions de secrétaire communal après le refus du Gouvernement de ratifier le choix qu'avaient fait l'assemblée des villageois, puisque le nouveau titulaire n'entendait rien aux affaires administratives.